

Commune de Saint-André Direction de la Réussite Éducative Pôle Enfance Jeunesse Service Jeunesse

FICHE DE POSTE

Animateur(rice) d'accueil de loisirs

POSTE	AGENT
Grade :	Nom/Prénom :
Catégorie :	Date d'entrée sur le poste :
Fonction Supérieur Hiérarchique : le Directeur	Temps de travail : 10h/jour
d'accueil de loisirs	Diplômes / Niveau d'études : BAFAou équivalent
	CQP animateurs
	CAP Petite Enfance

MISSIONS ET ACTIVITÉS

Missions:

- Accueillir et animer en direction du public enfant âgé de 3 à 11 ans
- · Assurer la sécurité physique et morale des enfants au sein de l'accueil et lors de toutes sorties
- Élaborer des projets d'animation en cohérence avec le projet pédagogique et le projet éducatif de la collectivité
- · Favoriser les relations avec les familles
- · Participer à des temps de formation

Activités du poste :

- Animer les temps de vie quotidienne de l'enfant en tenant compte de ses besoins, de son rythme et de ses attentes
- Proposer et renseigner les fiches d'animation
- Proposer des temps d'animation en relation avec le projet pédagogique et la spécificité du temps d'accueil
- Aménager les locaux afin de les rendre fonctionnels et conviviaux
- Participer à des temps de formation et des réunions de préparation et de bilan
- Respecter le matériel et assurer le rangement
- Transmettre les informations aux familles et au directeur de l'accueil

COMPÉTENCES

Compétences Requises : Compétences techniques et relationnelles

Techniques d'animation et d'encadrement

Techniques d'observation et d'écoute

Connaissance de la législation et réglementation relatives au public enfant Capacité à s'auto-évaluer

Capacité à gérer les situations d'urgence ou problématique

SITUATION DE TRAVAIL ET CONDITIONS D'EXERCICES

Autonomie et responsabilité :

- · Autonomie dans l'organisation du travail
- · Garant de l'image de la collectivité
- · Sens des relations humaines et du travail en équipe,
- Sens de l'écoute
- · Organisation, méthode et rigueur,
- · Sens du partage des compétences et connaissances,
- · Disponibilité requise,

Nuisances identifiées au poste de travail / Risques professionnels encourus :

· Risques physiques : (agression d'usagers, bruits, température des locaux...)onibilité requis

Moyens techniques:

• Mise à disposition des matériels pédagogiques.

Conditions d'exercices :

Lieu : Les écoles de la Ville

Activités proposées :

- Vacances janvier, mars et juillet/août 2022
- Mercredis Jeunesse pendant les périodes scolaires
- Pause Méridienne pendant les périodes scolaires

Jours et horaires de travail effectués par l'agent :

Vacances : lundi au Vendredi : 7h à 17h

• Mercredis Jeunesse: 7h à 17h

Pause Méridienne : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 11h à 13h